AMBASSADE
DE FRANCE
EN ÉGYPTE
Liberté
Égalité
Fraternité

Prestation de communication pour le projet « Aménagement du Musée de plein air des temples de Karnak »

Cahier des charges

Table des matières

I. Présentation générale 2
1. Présentation générale 2
2. Descriptif du projet 2
2.1 Contexte à l'origine du projet 2
2.2 Objectifs et caractéristiques du projet 3
II. Objet et mise en œuvre de la prestation de services 3
1. Objectifs 3
2. Prestation et livrables attendus 3
2.1 Prestations principales 3
2.1 Prestations annexes 4

AMBASSADE DE FRANCE EN ÉGYPTE
Liberté Égalité Fraternité

I. Présentation générale

1. Présentation générale

Il s'agit d'une prestation de service pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication pour valoriser le projet intitulé : « *Aménagement du Musée de plein air des temples de Karnak* » (juin 2024- juin 2026). Cette prestation de service est financée par le Centre National de Recherche Scientifique (CNRS).

2. Descriptif du projet

2.1 Contexte à l'origine du projet

Le site de Karnak, inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, renferme le plus grand temple d'Égypte, le temple d'Amon-Rê, qui est également le plus ancien complexe cultuel de l'humanité qui ait survécu dans un tel état de préservation. Depuis 1967, le Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak, structure de coopération bilatérale unique en Egypte et placée sous la double tutelle du Ministère Egyptien du Tourisme et des Antiquités (MoTA) et du Centre National pour la Recherche Scientifique (CNRS), est le fer de lance de la collaboration scientifique entre la France et l'Egypte à Karnak. Le site reçoit en moyenne 4500 visiteurs par jour, soit plus d'un million et demi de visiteurs par an.

Les fouilles ont permis de mettre au jour de nombreux vestiges, dont des blocs de pierres remployés provenant de constructions disparues. La plupart de ces pièces ont été inventoriées et conservées, depuis plus de 70 ans, dans un Musée de plein air, situé dans l'angle nord-ouest de l'enceinte, qui permet de les mettre en valeur. Le musée accueille des monuments remontés dont on ignore l'emplacement d'origine, ou dont l'emplacement d'origine est maintenant occupé par d'autres édifices.

Afin de **réaménager le Musée de plein air, le Ministère du Tourisme et des Antiquités (MoTA) et les responsables du site de Karnak ont sollicité le CFEETK.** Un projet franco-égyptien intitulé « *Aménagement du Musée de plein air des temples de Karnak* » a donc été élaboré. Ce projet inclut également la reconstruction d'un complexe monumental de monuments d'Amenhotep Ier.

La revitalisation du musée s'inscrit également dans un programme plus large de sensibilisation du public égyptien, à travers la mise en place d'une aire pédagogique destinée au jeune public, afin de les initier aux problématiques de l'archéologie et aux enjeux de la sauvegarde du patrimoine.

Des projets pédagogiques innovants seront également mis en place dans le réseau d'établissements bilingues francophones avec une extension aux établissements partenaires français, et des ressources pédagogiques seront produites. Le projet prévoit par ailleurs la visite de 100 élèves du réseau bilingue francophone sur le site.

Les partenaires impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet sont le **Ministère égyptien du Tourisme et des antiquités, le CNRS, le CFEETK, et l'Ambassade de France en Egypte**.

2.2 Objectifs et caractéristiques du projet

L'objectif de projet est d'élargir, d'enrichir et de réaménager le Musée de plein air de Karnak afin d'augmenter l'offre touristique, tout en assurant une préservation durable de vestiges exceptionnels, dans le cadre d'un aménagement moderne et pédagogique, vitrine d'un savoir-faire français reconnu et de la recherche scientifique française.

Le projet comprend trois axes de travail :

1. Le réaménagement du Musée de plein-air et de sa muséographie pour améliorer l'accueil et l'expérience touristique sur le site ;
2. La présentation et la conservation durable du complexe monumental d'Amenhotep Ier par son remontage (anastylose) dans le Musée de plein air ;
3. Pérenniser et démultiplier les acquis du projet par le renforcement de capacités et la valorisation des résultats.

Ce projet est mis en œuvre par l'UAR 3172 du CNRS, CFEETK, au Musée de plein-air des temples de Karnak, pour une durée de 2 ans, de juin 2024 à juin 2026.

II. Objet et mise en œuvre de la prestation de services

1. Objectifs

Il s'agit d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie de communication afin de valoriser le projet « *Aménagement du Musée de plein air des temples de Karnak* ». Cette stratégie doit répondre aux objectifs suivants :

- Sensibiliser le public égyptien local et francophone (groupes scolaires, écoles francophones, public touristique) aux enjeux et métiers du patrimoine et de l'archéologie, en mettant un accent sur le rôle des femmes ;
- Promouvoir l'action conjointe de la France et de l'Egypte pour la conservation et la restauration du patrimoine ;
- Mettre en avant les actions de transmission à un public scolaires menées dans le cadre du projet FEF.

2. Prestation et livrables attendus

2.1 Prestations principales

1. Rédaction d'une stratégie de communication et de diffusion des livrables concernés par la prestation de service afin de valoriser le projet « *Aménagement du Musée de plein air des temples de Karnak* », et le programme détaillé de tournage et de diffusion des livrables détaillés *infra*.

2. Conception et réalisation d'un **vidéo promotionnelle du projet, en français, anglais et arabe**

- Format : vertical (format « Reel » pour réseaux sociaux, 30 secondes)
- Plateformes de diffusion : Instagram, LinkedIn, Facebook, YouTube

3. Conception et réalisation d'au moins 3 **vidéos sur les métiers du patrimoine** (organisés par groupes thématiques)**,** d'une durée de 5 minutes environ, en français, anglais et arabe :

- Format : vertical (format « Réel » pour réseaux sociaux, 30 secondes)
- Plateformes de diffusion : Instagram, LinkedIn, Facebook, YouTube

4. Conception et réalisation **d'une vidéo documentaire long format, d'une durée minimale de 15 minutes** sur l'historique du projet, ainsi que sur une visite du site par des scolaires qui se tiendra début février 2026.

- Format : horizontal 16:9
- Plateformes de diffusion : Instagram, LinkedIn, Facebook, YouTube, CanalU

Cette conception comprendra :

- La création (storyboard) et la présentation d'au moins 2 pistes créatives différentes, et de 3 pistes créatives au plus ;
- la finalisation de la piste créative retenue par le Client, incluant les différents allers et retours nécessaires à la validation finale de la création ;
- l'exécution et la livraison de l'identité visuelle dans ses déclinaisons, ainsi que dans plusieurs formats de fichiers (max 5) :
- la livraison de tous les éléments en fichier natif ou fichier source.

Ces prestations comprennent tous les frais nécessaires à la préproduction des vidéos, y compris droits des tiers, tous les frais nécessaires à la post-production des différents contenus, et la livraison des films finalisés par voie matérielle et dématérialisée au format pertinent pour le web.

Les contenus produits devront suivre la charte graphique de l'Ambassade de France en Egypte, qui sera transmise en amont du projet. Le logo du Ministère Egyptien du Tourisme et des Antiquités et le CNRS devront également systématiquement apparaître sur les livrables.

Le CFEETK dispose de nombreuses archives qui pourront être fournies au prestataire dans le cadre **restrictif et exclusif** de la production des livrables.

2.2 Prestations annexes

Traduction

La prestation comprend la production de livrables en langue française et arabe égyptien. Les livrables visuels doivent être rendus accessibles pour les publics francophones, arabophones et anglophones par des traductions sous forme de sous-titres.

Animations

La prestation comprend une ou plusieurs prestations parmi les deux prestations suivantes :
- La réalisation d'un générique d'introduction et d'outro inédits, propres à/aux vidéos réalisées
- Si nécessaire, la création originale d'animations venant étayer le sujet de la vidéo (2D ou 3D)

Production audio

Dans le cas où un générique audio, bande son, musique, ou autre objet sonore devrait être créé pour la réalisation des vidéos et son montage en post-production, le prestataire s'engage à livrer une œuvre libre de droits ou à concéder les droits de sa création au client dans le cadre de la diffusion des vidéos.

Cession des droits sur les livrables et les rushs

La prestation comprend la production et la livraison des films finalisés, mais également celle des rushs qui auront été tournés sur le site des temples de Karnak et dans les locaux du CFEETK. Les droits de, l'ensemble des images seront cédés par le prestataire et pourront être utilisés dans le cadre de projets postérieurs par le CFEETK, sous réserve de mentionner les auteurs des images.

2.3 Prestation optionnelle

Création d'une **identité visuelle** spécifique au Musée de Plein Air de Karnak comprenant :

- La création d'un logo ;
- La déclinaison du logo en identité visuelle (polices, palette de couleurs).

Le montant de cette prestation sera à isoler dans la proposition financière finale.

III. Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

30 % : Pertinence et qualité de l'offre technique

30 % : Pertinence et attractivité de vidéos déjà réalisées par le candidat

40 % : Prix

Remise des offres le **4 janvier 2026** au plus tard à l'adresse cfeetk@cnrs.fr

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français (et anglais).

Unité monétaire utilisée ___Euros/EGP__